

## Annexe 4

Procès-verbal de la rencontre  
(séance d'information auprès de certains groupes d'intérêt tenue par la Commission)



**Phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain**

**Consultation des groupes d'intérêt**

**COMPTE RENDU**

**12 avril 2012**

**PERSONNES PRÉSENTES : GENIVAR**

Jacques Desjardins  
Mathieu Cyr  
Julie Simard

**ÉTAIENT ÉGALEMENT  
PRÉSENTS**

**CCNQ**

: Denis Angers  
Larry Tremblay  
Philippe Plante  
Pierre Fournier  
Juan Vargas

**DAOUST-LESTAGE**

Réal Lestage

Louis Barrette, ASSOCIATION DES COUREURS DE CANOTS À GLACE  
Léonce Naud, SOCIÉTÉ DES GENS DE BAINADE  
Xavier Mercier-Méthé, ACCÈS TRANSPORTS VIABLES  
Hamida Hassein-Bey, ZIP QUÉBEC- CHAUDIÈRE-APPALACHES  
Johanne Elsener, QUÉBEC ARBRES  
Charles Robert-Dionne, COALITION ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY  
Pierre Vagneux, COALITION ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY  
Solange Simard, COALITION ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY  
Marc Fradette, COALITION ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY  
Gaston Déry, AMIS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

		STATUT
<b>1.0 PRÉSENTATION DE LA PHASE 3 PAR RÉAL LESTAGE</b>		
<b>1.1 Mme Elsener, Québec Arbres</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail apprécié globalement.</li> <li>• Pied de la côte de Sillery axé sur automobile et stationnements. Il faudrait intégrer davantage de transport collectif, notamment des liens nord-sud.</li> <li>• Raconter l'histoire de l'arrondissement historique, notamment celle de l'industrie du bois. Notamment, via un projet d'observatoire du bois (Cecobois).</li> <li>• Plus d'espace pour l'humain et moins de cases de stationnements.</li> <li>• La plage est considérée comme artificielle et nue. Peut-être penser à plus d'ombrages (arbres).</li> <li>• Favoriser davantage l'accès au fleuve.</li> <li>• Trouve que l'idée du bassin en bordure du fleuve est absurde : <ul style="list-style-type: none"> <li>• R. Lestage signale que le marais a été intégré au concept, que les enrochements sont dosés et naturalisés, qu'il y a des rampes d'accès au fleuve de prévues et parle du concept de la réversibilité de la baignade au fleuve;</li> </ul> </li> <li>• Faire des haies brise-vents.</li> </ul>		La CCNQ juge bon de pousser la réflexion concernant le musée de l'Association des forestiers
<b>1.2 M. Naud, Société des gens de baignade</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution d'une opinion parue dans le Devoir 5 avril 2012.</li> <li>• Le projet n'est pensé que d'un point de vue d'architecture de paysage.</li> <li>• Le projet ne tient pas compte du point de vue à partir du fleuve.</li> <li>• Recommande d'utiliser le fleuve comme un outil de développement socio-politico-économique.</li> <li>• Le fleuve est baignable plus de 80 % du temps, baignade dans le bassin Louise presque 100% du temps.</li> <li>• Problème pour contrôler sur place les baigneurs qui voudront aller directement dans le fleuve plutôt que dans le bassin.</li> <li>• Bassin de baignade pas assez profond</li> <li>• Accès à l'eau inapproprié.</li> <li>• Davantage de rampes de mise à l'eau.</li> <li>• Les pourvoyeurs opérant les pêches sportives sur le Saint-Laurent sont oubliés.</li> <li>• Quais de halage intégrés au quai Frontenac : <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Angers parle de problématiques potentielles en raison du fort marnage.</li> </ul> </li> </ul>		

<b>1.3</b>	<b>Mme Hassein-Bey, ZIP Québec-Chaudière-Appalaches</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En accord avec la philosophie, mais opinion partagée entre le milieu naturel et la présence du bassin.</li> <li>• Consultation des études de la ZIP dans l'étude d'impact réalisée par GENIVAR.</li> <li>• Réticence par rapport au caractère privé de la marina : <ul style="list-style-type: none"> <li>• J. Vargas parle du démarchage auprès de la marina et du problème d'érosion du brise-lames.</li> </ul> </li> <li>• Interprétation du milieu naturel davantage à intégrer.</li> <li>• Intégrer les autres usages (ex. : pêche et activités hivernales) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Angers parle d'animation spontanée par l'appropriation du lieu par les gens en période hivernale (sentiers entretenus) ou par exemple pour la pêche.</li> </ul> </li> <li>• Comment valoriser de façon naturelle la plage de l'anse au Foulon.</li> <li>• Concernant la question de la navette fluviale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Angers indique qu'il y a absence de partenaires pour mettre sur pied la navette fluviale.</li> <li>• J. Vargas indique que ce n'est pas la CCNQ qui sera le promoteur (navette fluviale), peut-être que d'autres acteurs doivent s'impliquer à ce niveau.</li> <li>• P. Plante signale que personne n'a démontré d'intention de le faire (navette fluviale).</li> <li>• J. Desjardins, M. Angers et M. Tremblay expliquent les difficultés d'opération de la navette (ex. : amarrage sur la rive sud, accès à marée basse compliqué, concurrence potentielle entre transporteurs).</li> </ul> </li> <li>• Pas d'accord avec trop d'arbres pour ne pas cacher la vue, prendre des espèces naturelles.</li> <li>• Favoriser le « désenrochement » des berges.</li> </ul>	
<b>1.4</b>	<b>M. Louis Barrette, Association des coureurs de canot à glace</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment d'être oublié par rapport à l'accès à l'eau, partout le long du fleuve, été comme hiver, en terme de stationnement et en terme de transport des embarcations du stationnement jusqu'au fleuve.</li> <li>• La vue du fleuve à marée basse n'est pas trop esthétique.</li> <li>• Intégrer une vision nautique des aménagements (ex. : aménager des « boat house » pour accommoder les kayakistes (entreposage sécuritaire des kayaks sur place).</li> <li>• Demande à être consulté pour les conseils techniques comme la hauteur des marches des escaliers menant au fleuve : <ul style="list-style-type: none"> <li>• R. Lestage indique que dans le cadre de la phase 1, il y avait eu des discussions avec les gens de la route bleue et des aménagements appropriés ont été réalisés en ce sens.</li> </ul> </li> </ul>	

<b>1.5 M. Pierre Vagneux, Coalition arrondissement historique de Sillery</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favorable au projet et intéressé.</li> <li>• Préoccupé par la mise en valeur du promontoire et verrait d'un bon œil ;</li> <li>• L'aménagement proposé est utilisé pour enrichir l'offre touristique et on devrait également le faire en haut de la côte de Sillery.</li> <li>• Les charcottes et la gloriette du Bois-de-Coulonge offrent un très beau point de vue sur le Yacht Club.</li> <li>• Satisfait des aspects paysagers par rapport à la falaise.</li> <li>• M. Dionne soulève le problème de la poussière au tennis Montcalm; J. Vargas indique qu'il y a des discussions avec l'APQ concernant les activités de transbordement, le « siding » de la voie ferrée est envisagé, mais la voie ferrée va rester inchangée à cet endroit.</li> <li>• Concernant les problèmes de bruits au tennis Montcalm :       <ul style="list-style-type: none"> <li>· R. Lestage indique que les aménagements sont prévus pour minimiser les vitesses de circulation (stationnements et les vitesses de design).</li> </ul> </li> <li>• Globalement, les objectifs sont atteints quant à lui de redonner le site du boul. Champlain aux citoyens, sauf que le long de la falaise (haut et bas) serait perdu au profit d'éventuels promoteurs.</li> <li>• On suggère à la CCNQ d'acquérir des propriétés sur le promontoire.</li> </ul>	<p>La CCNQ tient compte du point de mettre l'emphase sur l'aspect historique</p> <p>La CCNQ dit réfléchir à propos du déplacement de la voie d'accès au Yacht Club</p>
<b>1.6 M. Xavier Mercier, Accès transports viables</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le site de la phase 3 est retiré des quartiers et de la ville, les stationnements sont justifiables pour cette raison.</li> <li>• Préoccupation au niveau des stationnements en bordure :       <ul style="list-style-type: none"> <li>· R. Lestage indique que ces stationnements sont prévus aussi pour la phase 3, car excellents baromètres pour la fréquentation.</li> </ul> </li> <li>• Préoccupations au niveau des aires de stationnement qui rendent les surfaces moins perméables.</li> <li>• Préoccupation pour garder la navette 400 :       <ul style="list-style-type: none"> <li>· M. Angers parle du concept d'utilisateur-payeur en raison du fait que plusieurs gens utilisent la navette pour aller travailler.</li> </ul> </li> </ul>	<p>La CCNQ est en réflexion pour instaurer des navettes entre les stationnements et la zone de baignade pour accommoder les familles et vise à mieux orchestrer le transport en commun</p>

<b>1.7</b>	<b>M. Déry, Amis de la vallée du Saint-Laurent</b>		
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le fleuve est un écosystème vivant.</li><li>• Oui pour l'interprétation historique, mais aussi interpréter ce qu'est le fleuve Saint-Laurent en exposant des thématiques sur l'écosystème.</li><li>• Globalement satisfait du projet.</li></ul>		

*Compte rendu rédigé par :*

● *Julie Simard*

*Date : 16-05-2012*

